

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAÔNE CENTRE

DECISION DU PRESIDENT

Envoyé en préfecture le 06/07/2023
Reçu en préfecture le 06/07/2023
Publié le 06/07/2023
ID : 001-200070118-20230704-DEC_23_50-DE



N°2023/50 – Validation Plan de financement APD : extension du réseau électrique de l'Extension du Parc Actival à Saint-Didier sur Chalaronne

Le Président de la Communauté de Communes Val de Saône Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 5211.10,

Vu la délibération n°2021/06/29/03 du 29 juin 2021, décidant de simplifier la gestion administrative et donnant délégation à M. le Président pour la signature des plans de financement du Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain (SIEA) pour l'alimentation de parcelles ou de parcs d'activités dans le cadre de la compétence économique,

Vu le plan de financement APD proposé par le SIEA concernant des travaux d'extension du réseau électrique afin d'alimenter le lot n°2, qui seront réalisés par l'entreprise SERPOLLET et définis par conventionnement,

Vu l'avis favorable du Vice-Président délégué à l'Economie et à la Voirie,

DECIDE

Article 1^{er} :

Un plan de financement APD transmis par le SIEA de l'Ain est validé dans le cadre des travaux d'extension du réseau électrique afin d'alimenter le lot n°2 de l'Extension du Parc Actival à Saint-Didier sur Chalaronne dont la répartition financière est définie comme suit :

Montant des travaux inscrits au programme TTC	60 700,00 €
Montant des travaux HT	50 583.33 €
Participation du SIEA (50% HT)	25 291.67 €
Récupération de la TVA	10 116.67 €
Dépense prévisionnelle restant à la charge de la CCVSCentre	25 291.67 €

Article 2 :

Mme la Directrice de la Communauté de Communes Val de Saône Centre est chargée de l'exécution de la présente décision dont une copie sera transmise à Madame la Préfète de l'Ain, Mme la responsable du Service de gestion comptable de Châtillon-sur-Chalaronne et notifiée au **SIEA de l'Ain**.

Fait à MONTCEAUX, le 4 juillet 2023

Le Président,
Jean-Claude DESCHIZEAUX